

École de criminologie
Université de Montréal

Hiver 2024

Plan de cours
SIP 2080 – La sécurité privée
Mercredi – 15h30 à 18h30

Benoit Gagnon
benoit.gagnon@me.com

Sur rendez-vous

Descripteur du cours

Le marché de la sécurité : offre et demande. Les besoins de sécurité privée : commerce, usine, campus, centres commerciaux, etc. La sécurité corporative et la sous-traitance. Enjeux éthiques et normatifs. Gestion de la sécurité privée. La place des acteurs privés dans l'action sécuritaire contemporaine.

Objectifs du cours

Ce cours cherche à donner aux étudiants une vue d'ensemble du monde de la sécurité privée, ses dynamiques internes et les défis de gestion qui y sont reliés. Ainsi, les étudiants seront appelés à examiner différentes problématiques en lien avec la sécurité privée, à la fois dans une perspective théorique et pratique de la sécurité et de la gestion. Cela permettra non seulement aux étudiants de mieux comprendre les forces présentes au sein de cette industrie, mais aussi d'en saisir les limites. Cela permettra également aux étudiants de développer une approche critique face aux questions entourant le domaine de la sécurité privée. Tout au long de la session, les étudiants seront appelés à développer leur sens de l'analyse critique principalement en ce qui concerne les approches académiques actuellement développées autour du sujet. De plus, l'étudiant devra effectuer des exercices pratiques lui permettant de mieux développer ses acquis dans une perspective d'application pratique..

Approches pédagogiques

Le cours consiste en une série de cours magistraux axés sur différentes problématiques présentes dans le milieu de la sécurité privée. Le travail demandé aux étudiants sera dans la logique traditionnelle du 3-3-3 par semaine, soit :

- trois heures de cours;
- trois heures de lectures;
- trois heures de travail individuel, ou en équipe.

Ces trois variables peuvent bouger d'une semaine à l'autre, mais le total devrait être d'environ neuf heures. Le travail sera soutenu tout au long de la session, ce qui signifie que les étudiants devront déployer des efforts continus chaque semaine.

Les cours plongeront les étudiants dans des réflexions sur les défis en lien avec la sécurité

privée. Les étudiants suivant ce cours sont fortement suggérés d'avoir une connaissance suffisante de l'anglais, car une bonne proportion de la littérature dans le milieu de la sécurité et de la gestion est anglophone.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Recommandations de sécurité	4*5% = 20 %	Jusqu'au 14 février
2. Examen individuel	40 %	13 mars
4. Rapport de simulation – en équipe	30 %	Remise le 29 avril
5. Cahier de simulation	10 %	Remise le 29 avril

Présentation des travaux

1. Recommandations de sécurité - (travail en équipe et en classe, à déposer sur StudiUM en format PDF) - 20%.

- Lors de certaines séances, des problématiques de sécurité seront distribuées aux équipes. Ces dernières devront écrire un document de maximum deux pages comprenant les sections suivantes : compréhension du contexte, problème soulevé, recommandations.
- Le document devra être rédigé à simple interligne, en police Times New Roman 11 pts.

2. Examen en classe - (travail individuel, à déposer sur StudiUM) - 40%.

- L'examen portera sur les concepts vus en classe, au sein des lectures et lors des conférences.
- Le but de l'examen sera de valider les acquis des étudiants par rapport au cours.

3. Rapport de simulation (travail d'équipe, texte à déposer sur StudiUM en format PDF) – 30 %

- La simulation est un travail d'équipe qui impliquera la gestion d'une crise et une recherche documentaire.
- Les étudiants devront à la fois se développer une politique de sécurité en lien avec la question de la sécurité privée, mais également avoir une lecture large de la question de la relation de la sécurité privée avec .
- L'analyse devra comporter trente (30) pages, excluant les pages de bibliographie et de présentation;
- Le travail sera divisé en deux sections :
 - o L'analyse de l'intérêt national de l'État incarné;
 - o La justification des décisions effectuées au travail de la chronologie des événements.
- Le nom du fichier remis devra adopter la nomenclature suivante : « Équipe - Nom du pays », ex. « Équipe - États-Unis ». Les fichiers n'ayant pas la bonne nomenclature seront pénalisés.
- Le document devra être rédigé à simple interligne, en police Times New Roman 11 pts.

4. Cahier de simulation (travail d'équipe, à déposer sur StudiUM ou via WeTransfer) – 10 %

- Le cahier de simulation constitue la base de la recherche de l'étudiant pour la simulation. Il devra contenir l'ensemble des lectures qui ont été faites par les étudiant(e)s pour gérer leur crise.
- Les textes devront être déposés dans un fichier qui sera divisé par thématiques - au choix des étudiants.
- Le fichier complet sera noté selon la qualité des sources utilisées.

L'absence (non-justifiée) aux séances a des répercussions négatives sur le cours et sera pris en considération dans l'évaluation.

Tout délai dans la remise des travaux engendre une pénalité de deux (2) points par jour de retard.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

01. Mercredi 10 janvier

- Présentation de la classe et du professeur
- Explication du syllabus et des objectifs du cours
- Explication des évaluations, des activités et autres éléments pertinents
- Explication des attentes en lien avec les lectures
- Formation des équipes pour la session

02. Mercredi 17 janvier - L'histoire de la sécurité privée

La présence de la sécurité privée dans l'histoire.

Lecture :

- AVANT, Deborah (2005). Private security companies. *New Political Economy*. 10:1, p. 121-131.
- Charles T. Clotfelter (1978). Private Security and the Public Safety'. *Journal of Urban Economics*. 5, p. 388-402.

Remise du cas #1 pour recommandations.

03. Mercredi 24 janvier - La place de la sécurité privée dans l'appareil de sécurité contemporain

Comment les organisation de sécurité privée s'intègrent dans la sécurité du quotidien?

Lectures :

- Adam White (2011). The new political economy of private security. *Theoretical Criminology*. 16:1, p. 85-101.
- Adam White (2022). Critical workers? Private security, public perceptions and the Covid-19 pandemic. *Security Journal*, 36, p. 317-332.

Remise du cas #2 pour recommandations.

04. Mercredi 31 janvier - La privatisation de l'appareil militaire

Le rôle du privée dans la question de l'action militaire.

Lectures :

- Berenike Prem (2021). The regulation of private military and security companies: Analyzing power in multi-stakeholder initiatives, *Contemporary Security Policy*, 42:3, 345-370.
- Jutta Joachim & Andrea Schneiker (2012). New Humanitarians? Frame Appropriation through Private Military and Security Companies. *Millennium: Journal of International Studies*. 40:2, p. 365-388.

Remise du cas #3 pour recommandations.

05. Mercredi 7 février - Le rôle de l'enquête privée

Enquêtes privées et enquêteurs privés. Conférencier : Michaël Gillet, M.Sc., Directeur des enquêtes, Commissionnaires du Québec.

Lectures :

- Charles Hounmenou & Caitlin O'Grady (2023) Private Investigators' Experiences in Human Trafficking Investigations, *Journal of Human Trafficking*, 9:3, p. 376-397, DOI: 10.1080/23322705.2021.1925819
- Gill, Martin, & Hart, Jerry. (1997). Policing as business: the organisation and structure of private investigation. *Policing and Society: An International Journal of Research and Policy*, 7(2), p. 117-142.

06. Mercredi 14 février - La privatisation du renseignement

La question de la présence de plus en plus grande des entreprises privées dans la question du renseignement.

Lectures :

- Simon Chesterman (2008). 'We Can't Spy ... If We Can't Buy!': The Privatization of Intelligence and the Limits of Outsourcing 'Inherently Governmental Functions', *European Journal of International Law*. 19:5, p. 1055–1074.
- GIOE, Dorothea Gioe, Jeremy Parkhurst & David V. Gioe (2023). Can Private Sector Intelligence Benefit from U.S. Intelligence Community Analytic Standards? *International Journal of Intelligence and CounterIntelligence*, DOI: 10.1080/08850607.2023.2235078

Remise du cas #4 pour recommandations.

07. Mercredi 21 février - La privatisation de la sécurité de l'information

Compréhension des domaines d'actions de la sécurité de l'information et le rôle du privé dans le domaine.

Lecture :

- Dykstra, J., Gordon, L.A., Loeb, M.P. and Zhou, L. (2022). The Economics of Sharing Unclassified Cyber Threat Intelligence by Government Agencies and Departments. *Journal of Information Security*, 13, 85-100. <https://doi.org/10.4236/jis.2022.133006>.
- James M. Anderson (2003). Why we need a new definition of information security. *Computers & Security*. 22:4, p, 308-313.

08. Mercredi 28 février - L'analyse forensique privée

Le travail de l'analyse forensique. Conférencier invité : Jonathan Papin, M. Sc., CISSP, GCFE, CCSP. Technical Advisor, Cellebrite.

Lecture :

- David Lillis, Brett Becker, Tadhg O'Sullivan, Mark Scanlon (2016). Current Challenges and Future Research Areas for Digital Forensic Investigation. *School of Computer Science, University College Dublin, Ireland*.
- Mercedes Salado Puerto, Hugh Tuller (2017). Large-scale forensic investigations into the missing: Challenges and considerations. *Forensic Science International*. 279, p 219-228.

09. Mercredi 6 mars - Semaine de relâche

Pas de cours

Remise de l'intérêt national de votre État (pré-évaluation)

10. Mercredi 13 mars - Examen

Examen

11. Mercredi 20 mars

Simulation

12. Mercredi 27 mars

Simulation

13. Mercredi 3 avril

Simulation

14. Mercredi 10 avril

Simulation

15. Mercredi 17 avril

Simulation et rétroaction

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Lectures disponibles sur StudiUM

Voir section sur le déroulement du cours.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme : [https://
crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/](https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/)

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de cycle supérieur

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique : [https://
secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/
enseignement/ens30_2-reglement-pedagogique-etudes-superieures-postdoctorales.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/enseignement/ens30_2-reglement-pedagogique-etudes-superieures-postdoctorales.pdf)

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-s_e_r_v_i_c_e_s_/R_e_s_s_o_u_r_c_e_s_-_f_o_r_m_u_l_a_i_r_e_s_/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.